

Attestation aptitude à la manipulation des fluides frigorigènes

Validation :

Attestation de formation

Lieu(x) :

Moirans

Durée :

1/2 journée

Délais d'accès :

__entrée permanente suivant les disponibilités

Public :

• Installateurs, techniciens de maintenance, tout intervenant sur des machines frigorifiques possédant une solide expérience dans le domaine du froid et de la climatisation

Prérequis :

Compléter le recueil des attentes comprenant un test de connaissance, avant l'inscription

Programmes de formations conseillés :

Manipulation des fluides frigorigènes - préparation aux épreuves (3 jours)

Méthodes et moyens pédagogiques :

Mise en pratique sur des installations réelles avec l'outillage professionnel nécessaire

Intervenants :

Tous nos intervenants techniques sont issus du monde industriel

OBJECTIFS

- Passer les épreuves théoriques et pratiques pour obtenir l'attestation d'aptitude à la manipulation des fluides froid et climatisation, catégories I, II, III et IV selon le besoin

PROGRAMME

Rappel de la réglementation

L'arrêté du 30 juin 2008 de l'article R.543-99 du code de l'environnement oblige les entreprises à justifier de :

- La détention de l'outillage approprié pour réaliser les opérations sur les équipements contenant du fluide frigorigène
 - La capacité professionnelle du personnel manipulant des fluides frigorigènes
- Celui-ci doit être titulaire soit d'un diplôme (titre ou qualification professionnelle), soit d'une attestation d'aptitude délivrée par un organisme évaluateur

Déroulement des épreuves

L'évaluation théorique

- Questionnaire type QCM :

- 1H pour les catégories I et II
- 30 min pour les catégories III et IV

L'évaluation pratique

- 2h30 pour la catégorie I : brasure et changement d'une pièce
- 1h30 pour la catégorie II : brasure, raccordement d'une électrovanne et changement d'une pièce
- 1h pour les catégories III et IV : brasure et raccordement de l'électrovanne

ORGANISATION

Interentreprises, Intra-entreprise